



Cycle 3: le retour



À la faveur des délibérations du Grand Conseil neuchâtelois lors de ses dernières sessions, la réforme du cycle 3 est revenue sur le devant de la scène. En effet, après des années de mise en place pas toujours facile de cette «rénovation», qui a vu l'abandon des filières séparées au profit de groupes à niveau, le temps est venu d'un premier bilan sur le fonctionnement de ce nouveau système.

Deux points en particulier ont été débattus devant notre parlement cantonal. Un léger relèvement de la moyenne permettant de passer au niveau 2 a été accepté. Le SAEN avait préavisé favorablement ce changement demandé par une majorité de collègues. Le deuxième sujet concernait le choix prépondérant laissé aux familles lors de décisions à prendre pour les élèves «sur le balan». À ce propos, une étude a montré que les élèves ayant été poussés au niveau 2 sur demande parentale s'y mainte-

naient à la fin de l'année suivante. Nos autorités ont donc décidé de maintenir cette possibilité. Sur ces points, nous vous invitons à lire dans ces pages les prises de position de deux membres de votre comité SAEN. Il nous semble évident que cette réforme n'est pas terminée. Nous devons poursuivre le travail pour améliorer le système actuel. Le SAEN s'engage donc avec conviction dans les réflexions en cours. Un chantier important est d'ailleurs en vue, celui de l'évaluation. Merci d'en parler avec vos collègues, et de vous

engager à nos côtés afin que les meilleures solutions puissent être trouvées, dans le but de construire ensemble une école qui réponde aux besoins des jeunes et de la société, ceci sans pousser les enseignant-es à l'épuisement. Votre avis est important: faites-nous part de vos remarques afin que nous puissions les relayer aux autorités cantonales et y réfléchir avec elles.

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

La vigie

Le Collège des Parcs à Neuchâtel, inauguré en 1914, a tenu toutes ses promesses, à l'avant-garde des besoins éducatifs et sanitaires du début du XXe siècle. Depuis 2014, la Ville de Neuchâtel promet des rénovations indispensables aux enseignant-es malmenés-es qui l'interpellent, contraint-es d'enseigner dans des locaux désastreux: chauffage défaillant, inondations fréquentes, murs effrités, tuiles et stores tombant dans la cour. En 2021, le collège poursuit, hélas, sa lente agonie... À chaque échéance, un nouveau prétexte repousse les travaux. C'est donc parfois à la lueur des bougies, dans des classes où la température avoisine les 13 degrés et où il n'est toujours pas question de matériel audiovisuel adéquat que de valeureux-ses enseignant-es poursuivent leur travail, alors que pourtant, des solutions provisoires existent. Le SAEN suit l'affaire de très près. •

Élitisme?

Un article paru dans *ArcInfo* en janvier¹ a provoqué des interrogations. Certain-es lecteur-ices ont ainsi considéré que le fait de soutenir une très légère hausse du seuil d'accès au niveau 2 du cycle 3 revenait à encourager l'élitisme dans notre école. Évidemment non! Depuis toujours, le SAEN s'est au contraire battu pour que chaque élève ait accès à une vaste gamme de formations.

Idéalement, peut-être ne devrait-il pas y avoir de répartition des élèves en groupes selon leurs capacités supposées. Plusieurs pays démontrent que c'est possible, mais cette idée est sans doute encore loin d'être envisageable chez nous...

Face à un système actuel qui n'est certainement pas idéal, un syndicat se doit de soutenir toute mesure contribuant à améliorer son fonctionnement. Pour être en mesure de mieux faire leur travail, une forte majorité des enseignant-es du cycle 3 considère qu'il faut plus clairement distinguer les deux niveaux dans les cinq branches concernées. Le but est de placer chaque élève dans le groupe qui lui convient le mieux². Si ce n'est pas le cas, il-elle peut être mis-e en grave difficulté. À la perte d'estime de soi et de motivation s'ajoute la pression parentale avec de fréquentes disputes. Les dégâts peuvent alors être terribles et l'enfant s'épuise totalement. À trop vouloir pousser un-e élève qui, à ce moment-là, n'était pas encore prêt-e, on obtient alors l'effet inverse!

Fautes originelles

Notre société est ainsi faite que celles et ceux qui ont bénéficié d'une formation académique (et universitaire) ont généralement accès à des salaires très largement supérieurs aux autres. Peut-on alors en vouloir aux parents qui poussent exagérément leur enfant dans cette voie?

Le problème est de toute évidence sociétal et non scolaire...

Et puis... il y a la pingrerie des politicien-nes!

Un accord intercantonal sur la reconnaissance des diplômes de fin d'études (ORM)³ a conduit à l'adoption à l'échelon fédéral d'un Règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) en janvier 1995. Le cursus du gymnase (lycée académique) y est défini en quatre ans. Mais une poignée de cantons, dont le nôtre, se sont battus pour y faire inscrire la phrase suivante: «Un cursus de trois ans est possible lorsque le degré secondaire I comporte un enseignement de caractère pré-gymnasial.» Notre 11e année ne relève donc plus vraiment du cycle 3, mais déjà du secondaire II (y compris pour le niveau 1)!

Tant que l'on ne revoit pas cette anomalie, toute réforme du cycle 3 dans notre canton est bridée par les exigences de la RRM... malgré les meilleures intentions du monde!

Pierre Graber, membre du comité SAEN

¹ Le seuil d'admission au niveau 2 sera relevé (*Arc Info* 23 janvier 2021, page 3).

² Rappelons qu'en 9e et 10e, la question est réexaminée à chaque semestre.

³ Le 18 février 1993

Ouvrir des portes sans les forcer

Introduit en 2014 dans l'école neuchâteloise, le système à deux niveaux au cycle 3 montre de plus en plus d'effets pervers, que l'on ressent déjà dès la 7e. Sitôt entamée la seconde moitié du cycle 2, de nombreux parents, dans un souci légitime d'assurer l'avenir professionnel de leurs enfants, s'inquiètent des résultats obtenus et sont prêts à tout pour les faire accéder au niveau 2¹. La course aux «bonnes notes», jusque-là réservée au cycle 3, apparaît de plus en plus tôt et exerce une forte pression, avec toutes ses conséquences néfastes sur les élèves et les enseignant-es de la fin de l'école primaire.

Si la réforme est basée sur la volonté louable de supprimer les effets négatifs de l'étiquette «pré-prof» sur des élèves parfois en difficulté, force est de constater que le maintien de deux niveaux au lieu d'une filière unique ne permet pas aux élèves de progresser sereinement, à leur rythme. Le niveau 1 reste, tout comme l'était la classe de «préprof», une stigmatisation à éviter à tout prix.

On oublie souvent que la première orientation dans les niveaux se fait sur la base des notes de fin de 8e: ce sont donc les élèves et leurs enseignant-es dans ce demi-cycle qui subissent les premières pressions exercées dans l'évaluation des deux branches principales, dans l'espoir d'atteindre le niveau 2. Les parents soucieux sont tentés de tout mettre en œuvre pour assurer à leur enfant l'accès à des études, oubliant par là qu'un bachelor ou un master ne garantit ni un emploi ni l'épanouissement dans la vie professionnelle et personnelle. Les devoirs sont parfois un prétexte pour certains parents, un moyen d'aider leur enfant à atteindre le niveau supérieur. Ils exigent des objectifs précis et interprètent le Plan d'études romand en sollicitant le corps enseignant

à tout prix. L'égalité des chances se heurte à la demande compréhensible des parents en mesure d'aider leur enfant à accéder à ce qui est devenu le but ultime, le fameux niveau 2. Mais est-ce vraiment leur rôle?

Il est temps de choisir l'école que nous voulons pour nos enfants. Faut-il céder à la dérive vers un système qui glorifie la réussite scolaire et entraîne la multiplication de cours de soutien privés, poussant les enfants au-delà de leurs limites et les privant d'une adolescence épanouie? Ou faut-il se battre pour une école permettant à chaque enfant de progresser à son rythme dans des classes hétérogènes sans subir dès la préadolescence le spectre d'une orientation qui pourrait leur fermer à jamais des portes? À l'instar de certains pays nordiques, mon choix est fait!

Brigitte Hofmann, vice-présidente SAEN

Le dossier CYCLE 3



¹ français et maths sont les deux branches à niveaux de la 9e année